



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 17/05/2022 en présentiel et audioconférence

Président de séance : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Jean François CHERUBIN - Arthur FLEURY - Anthony PINTO - M. Jacques RIVALS - Pierre-Yves KERLOCH - Éric SANDJIVY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23409838 JUNIOR ACADEMIE PARIS / PITRAY OLIER 2 D3.B du 15/05/22

Courriel de Junior académie Paris du 13/05/2022 déclarant forfait avisé.

Hors de la présence de M. RIVALS, la commission entérine le forfait avisé (2^{ème} forfait) de l'équipe Junior Académie Paris qui intervient dans les trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

Match n° 23926952 CENTRE DE PARIS AS 2 / JAM D4.A du 15/05/22

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre qui déclare avoir constaté à 13H15 (coup d'envoi 13H) que l'équipe visiteuse (JAM) n'était pas arrivée dans l'enceinte du stade.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de la JAM qui intervient dans les trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

Match n° 23927043 LE PEROU EN BLEU / EFE SPORT 2 D4.B du 15/05/22

Lecture de la FMI : Match non joué au motif que l'équipe visiteuse (EFE SPORT 2) est absente.

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe 2 de l'EFE SPORT qui intervient dans les trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

Il est repris ci-après les deux premiers forfaits de l'équipe 2 d'EFE SPORT :

Premier forfait le 07/11/22 (PV du 09/11/21) Match n° 23926981 EFE SPORT 2 / PETITS ANGES PARIS 2 en vertu de l'article 23.6 du RSG district 75, le forfait contre une équipe déclarée ensuite forfait général reste acquis.

Deuxième forfait le 06/02/22 (PV du 08/02/22) Match n°2397008 Antillais Paris 19/ EFE SPORT 2

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe 2 de l'Entraide Franco Egéenne et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Match n° 23927032 HOMENETMEN / BON CONSEIL D4.B du 24/04/22 programmé le 22/05/22

Courriel de Bon Conseil et Homenetmen, accord des deux clubs pour jouer le 31 mai 2022 à 20h30.

La commission donne son accord.

CHAMPIONNAT CDM**Match n° 23485953 VASCO DE GAMA / RACING CLUB 18 D1 du 15/05/22**

Courriel de VASCO DE GAMA déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé (1^{er} forfait) de l'équipe Vasco de Gama qui intervient dans les trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

Match n° 23485962 CHAMPIONNET / ENFANTS DE PASSY D1 du 05/06/22

Courriel d'un dirigeant de Championnat demandant à nouveau le report avancé de la rencontre.

La commission ne peut prendre en considération un courriel n'émanant pas de la messagerie officielle du club et poursuit l'ordre du jour.

JEUNES**U14****Match n° 24496199 PARIS ALESIA 2 / PARIS FC 2 U14 D3.A du 14/05/22**

La commission fixe la rencontre en semaine sur proposition du club recevant avec date butoir le 01/06/22.

U16

Match n°23434275 COURONNES OFC 2 / PETITS ANGES PARIS 2 D2.A du 15/05/22

Lecture de la FMI constatant l'absence de l'équipe visiteuse Petits Anges 2.

Hors de la présence de M. SANDJIVY, la commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Petits Anges Paris survenu dans les trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

Match n°23434458 SEIZIEME ES 2 / AS PARIS D2.B du 15/05/22

Lecture de la FMI sur laquelle l'arbitre officiel justifie l'arrêt du match à la 75^{ème} minute. L'arbitre a engagé sa responsabilité en donnant le coup d'envoi de la rencontre avec 40' de retard sur l'heure officielle de la rencontre et surtout pour décider de ne pas aller jusqu'au bout du temps réglementaire. Le club visiteur est également fautif pour être arrivé 12' minutes après l'heure officielle de la rencontre et le club recevant pour avoir accepté de jouer dans ces conditions.

Le match n'ayant pas eu sa durée réglementaire, hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission donne match à rejouer en semaine avec une date butoir au 02 juin 2022 sous peine de match perdu par forfait aux deux clubs et trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

Match n° 23434441 P.U.C. 2 / MACCABI PARIS 12^{ème} D2.B du 22/05/22

Doublon avec la demi-finale de la coupe U16 SALESIENNE 2 / MACCABI PARIS 2

Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission fixe la rencontre en semaine avec une date butoir au 02/06/22.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

HORAIRES OFFICIELS

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

U18 D3.A : Match n° 23965329 CHANTER UA / BON CONSEIL 2 du 15/05/22

U18 D3.B : Match n° 23965428 BON CONSEIL / ESC XVème du 15/05/22

U14 D4.A : Match n° 23930361 PARIS 13 ATLETICO 2 / CHANTIER UA 2 du 15/05/22

2^{ème} ET DERNIER APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Anciens + 45 ans : Match n° 23931841 PARIS 19 ESP. 2 / DOUZIEME CA du 08/05/22

Match n°U14 D2.A : Match n° 23404533 CHAMPIONNET / PARIS 13 ATELICO 3 du 07/05/22

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/21)
RC PARIS 10 (PV du 15/02/22)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES 3 (PV du 05/10/21)
MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)
US SPEALS (PV du 09/11/21)
PANAMICAINE 2 (PV du 08/02/22)
PETITS ANGES ES 2 (PV du 29/03/22)
EFE SPORT 2 (PV du 17/05/22)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)
PARIS 15 AC (PV du 26/04/22)
SUISSES DE PARIS 2 (PV du 26/04/22)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/21)
FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)
PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)
ES SEIZIEME 3 (PV du 08/02/22)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/21)
ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/21)
RACING CLUB 18 (PV du 09/11/21)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/21)
ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)
ENFANTS de la GOUTTE D'OR (PV du 15/03/22)
CHANTIERS PARIS UA 2 (PV du 29/03/22)
CHANTIERS PARIS UA (PV du 05/04/22)
ESC XVème (PV du 05/04/22)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/21)

U14 D3

ESC XVème (PV du 05/10/21)
ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/21)
FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/21)
RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)
ESC 20^{ème} (PV du 15/02/22)
PETITS ANGES ES 3 (PV du 29/03/22)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/21)
PARIS XVII POUCHET (PV du 01/02/22)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/21)
PETITS ANGES ES (PV du 05/10/21)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

FINALISTES : **PARIS CA - PARIS 13 ATLETICO 2**

COUPE 75 SENIORS Amitié

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 3 - SALESIENNE 2**

COUPE 75 CDM

1/2 finale le 22/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/2 finale le 21/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)

COUPE 75 U20

FINALISTES : **AF PARIS 18 – PITRAY OLIER PARIS**

COUPE 75 U18

1/2 finale le 22/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)

COUPE 75 U16

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 2 – SALESIENNE**

COUPE 75 U16 Amitié

1/2 finale le 22/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)

COUPE 75 U14

FINALISTES : **PARIS FC – PARS 13 ATLETICO**

COUPE 75 U14 Amitié

FINALISTES : **PARIS ALESIA FC 2 – PARIS 13 ATLETICO 3**

COUPE 75 Anciens

1/2 finale le 22/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)

COUPE football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/2 finale le 21/05/22 – tirage effectué le 10 mai (voir site)